



**Communiqué de presse**  
Pointe-à-Pitre, le 12 février 2008

### **Air Caraïbes se positionne sur la desserte Paris/Cayenne**

Nicolas SARKOZY s'est prononcé hier soir à Cayenne pour l'adoption de mesures fiscales exceptionnelles afin d'ouvrir à la concurrence la desserte entre Paris et la Guyane, aujourd'hui en situation de monopole aérien. Il a précisé que l'Etat répondra favorablement à une demande de défiscalisation d'avion de toute compagnie qui souhaiterait faire une offre concurrente sur cette desserte.

A la suite de l'intervention du chef de l'Etat, Jean-Paul DUBREUIL, Président d'Air Caraïbes, a confirmé que, dans le cadre de cette nouvelle disposition, Air Caraïbes ouvrira **trois vols directs hebdomadaires entre la Guyane et Paris**, et ce **dès l'arrivée de son nouvel Airbus A330-300 le 15 décembre prochain**.

Parallèlement, les correspondances via Fort-de-France seront encore affinées pour proposer aux passagers une offre disponible 7 jours sur 7: 3 fois en direct et 4 fois avec une courte escale via Fort-de-France.

« L'arrivée d'une concurrence nouvelle sur cette desserte Paris/Cayenne doit permettre au marché de se développer tout en améliorant la compétitivité des tarifs. Malgré le développement de ce marché, nous anticipons une exploitation déficitaire au cours des trois ou quatre premières années. La défiscalisation de notre Airbus servira donc à compenser une partie de ces déficits » a expliqué le Président de la compagnie antillaise.

Pour gérer son quatrième Airbus A330, la compagnie va procéder à **un recrutement d'environ 100 personnes : techniciens, personnels au sol et personnels navigants**. Au total, pour les navigants, ce sont 7 équipages complets qui seront formés ou qualifiés - soit 77 pilotes et hôtesses/stewards - dont **une partie significative sera originaire de Guyane**.

Rappelons qu'en 2007, **Air Caraïbes a transporté 1 050 000 passagers** (dont la moitié sur le réseau long courrier) soit une augmentation du trafic passagers de 15% sur 2006. Dans le même temps, le chiffre d'affaires a lui progressé de 20%, s'établissant à 226 millions d'euros pour 2007. Air Caraïbes, qui a débuté ses dessertes transatlantiques en décembre 2003, se partage aujourd'hui le marché Paris/Antilles avec deux autres compagnies et détient pour sa part 25% de ce marché en 2007.

---

Contacts presse: **Article Onze** . Stéphanie DUCLOS Tél. 01 55 60 94 46 ✉ mail : [sduclos@articleonze.com](mailto:sduclos@articleonze.com)

**Réservations : 0820 835 835 . [www.aircaraibes.com](http://www.aircaraibes.com)**

